

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°23
Jeudi 8 septembre 2016

Stades phénologiques :

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) Récolte.

Secteur III (moyen) : Récolte.

Secteur IV (tardif) : Récolte.

Secteur V (très tardif) : Récolte.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

Drosophila suzukii :

Cette drosophile est très polyphage : elle s'attaque préférentiellement à la cerise, la fraise, les petits fruits rouges..., mais aussi occasionnellement à l'abricot et à la vigne. Avec un gros potentiel multiplicateur (jusqu'à 13 générations par an), elle peut pondre dans des fruits qui ne sont pas encore arrivés à maturité. Si vous observez des symptômes suspects (perforations de baies avec présence d'asticots à l'intérieur, pourritures suspectes) contactez le Domaine Expérimental de la Tapy au 04 90 62 69 34.



mâle

© M. Hauser



femelle

Observations : aucune ponte de *Drosophila suzukii* n'a été détectée à ce jour par le domaine expérimental de La Tapy. Par ailleurs, aucun dégât de pourriture acide n'est à signaler, sauf sur certaines parcelles irriguées où la drosophile commune a investi les quelques baies éclatées. La climatologie de cet été (chaleur et manque d'humidité) a entraîné une forte mortalité des drosophiles. Le niveau des populations est très légèrement supérieur à celui de l'année dernière mais reste faible.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Piégeage : nombre d'individus adultes de *Drosophila suzukii* capturés dans les pièges du réseau.

Localisation des pièges	Espèce/ Cépage	Piégeage du 19 au 25 août	Piégeage du 26 août au 1er sept.	Piégeage du 2 au 8 sept.
Apt (84)	Cerisier			8
La Motte d'Aigues (84)	Cerisier			5
Ansois (84)	Muscat H			11
Bonnieux (84)	Muscat H		0	2
Caseneuve (84)	Muscat H			0
Cucuron (84)	Muscat H		18	87
Gordes (84)	Muscat H		13	9
Piolenc (84)	Grenache	1	1	12
La Tapy (84)	Muscat H	30	9	
Ste Cécile les Vignes (84)	Grenache	0	2	0
Modène (84)	Muscat H			41
Méthamis (84)	Muscat H			0
Beaumont du Vtx (84)	Muscat H			0

Estimation du risque : faible à nul.

Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Comme les années précédentes, des visites de parcelles sur des secteurs fortement touchés par la flavescence dorée sont proposées par le SRAL PACA en collaboration avec la FREDON PACA, les Chambres d'Agriculture et les caves coopératives. Ces visites sont ouvertes sans inscription à tous les viticulteurs et conseillers souhaitant voir des symptômes "sur pied" (sur plusieurs cépages pour certains sites).

Les visites auront lieu :

- pour le secteur de Courthézon : mardi 13 septembre à 10h, rendez-vous au Cellier des Princes parking réception (à l'arrière de la cave)
- pour le secteur Alpilles : lundi 19 septembre à 13h30, rendez-vous au domaine Val de l'Oulle, RD 24b., route d'Eygalières à Orgon
- pour le secteur Buisson-Villedieu : mardi 27 septembre à 13h30, rendez-vous sur le parking du boulodrome, D51 à Buisson (sur la gauche au rond-point d'entrée de Buisson en venant de St Maurice sur Eygues)
- pour le secteur Lambesc-Rognes : lundi 3 octobre à 13h30, rendez-vous sur le parking de l'Hostellerie des vins de Rognes (nouvelle cave coopérative, chemin de Brès, à droite au 1er rond-point en venant d'Aix en Provence)

Contact pour toute information complémentaire.

Alice DUBOIS *chargée de mission Ecophyto - environnement- flavescence dorée de la vigne*
DRAAF PACA. Ligne directe 04 90 81 11 18.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.